



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 30/09/2024

ID : 089-218903466-20240924-2024_038-DE



DÉLIBÉRATION N°2024-038

OBJET : Demande d'aide auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pour l'achat de nouvelles chaises au restaurant scolaire

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 6

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-quatre, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Frédéric GRACIA pouvoir à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE pouvoir à Claire GUEGUIN, Christophe GUYOT pouvoir à Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membres absent(s) :

Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélien HELLE, Aurélie HENAULT.

Secrétaire de séance : Madame Chrystelle EDOUARD

Considérant les recommandations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) quant au remplacement des chaises du restaurant scolaire pour les moyens/grands par des chaises réhaussées,

Considérant l'amélioration du cadre de vie des élèves et des conditions de travail du personnel,

Vu que le remplacement des chaises des salles du restaurant scolaire a été retenu lors de la présentation au conseil municipal des investissements courants 2024,

Madame le Maire expose que pour financer cette opération, la commune va solliciter le « **fonds de soutien aux communes pour les projets communaux** » auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, selon le plan de financement prévisionnel annexé.

Le taux de soutien ne pourra être supérieur à 50 % du montant HT du projet

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider la réalisation de ce projet, ainsi que les demandes d'aides financières, selon le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous

Libellé	Dépenses HT	Recettes HT	Pourcentage
Montant prévisionnel	8 586.75		
Fonds soutien CCA		4 293.00	50 %
Autofinancement		4 293.75	50%
TOTAL	8 586.75	8 586.75	

- Autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 30/09/2024

ID : 089-218903466-20240924-2024_038-DE

